

LE CONFÉDÉRÉ

Organe libéral du Valais

Paraissant le mardi et le vendredi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse : Un an fr. 8. Six mois fr. 4 50.

Trois mois fr. 3 50.

Etranger : le port en sus.

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION

On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion.

On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

15 centimes la ligne ou son espace.

Adresser directement à l'imprimerie

JOS. BEEGER, à Sion.

Les annonces de provenance étrangère au canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de Publicité Haassenstein et Vogler.

Canton du Valais.

CONGRÈS DE LA PRESSE A L'EXPOSITION NATIONALE DE ZURICH.

La presse presque unanime a applaudi à la complète réussite de l'exposition nationale de Zurich, cette colossale entreprise, qui, grâce à la persévérance, aux sacrifices et au dévouement de ses organisateurs, impose l'admiration à tous ceux qui la visitent.

Le Comité d'organisation, appréciant le concours du journalisme, a convoqué ses représentants à un congrès qui a duré du 29 juin au 2 juillet. Avant d'entretenir nos lecteurs des merveilles réunies dans la vaste enceinte de l'exposition, nous essaierons d'esquisser brièvement le programme de la fête de la presse.

Dès le 29 au soir, les invités se présentèrent en assez grand nombre à l'Hôtel National, où ils furent cordialement reçus par le Comité et en particulier par son président, M. le colonel Vögeli-Bodmer, homme d'une affabilité exquise et d'une distinction chevaleresque.

Le lendemain, après une matinée consacrée à la visite de l'exposition, un banquet réunissait les comités et leurs convives à un déjeuner officiel à l'Hôtel-National. La série des toasts commença par celui du président qui, après avoir constaté la puissance actuelle de la presse, remercia ses représentants suisses et étrangers de l'appui qu'ils ont apporté à l'œuvre nationale de l'exposition. Il accentua la pensée que l'invitation n'avait pas pour mobile une réclame financière, mais bien l'intention de faire connaître au dehors les progrès industriels réalisés en Suisse dans le champ de l'industrie. Au nom de la presse, un de ses vétérans, M. Etienne Born, des *Basler-Nachrichten*, remercia le Comité de sa gracieuse invitation. Dans une improvisation expressive, l'orateur fit ressortir que si le journaliste avait conscience de l'importance de sa mission, il ne l'acquerrait pas sans sacrifices ; parmi les déboires attachés à la presse, il signalait le travail excessif que rédacteurs et imprimeurs doivent souvent s'imposer.

Au nom de la presse étrangère, M. Bolaffio, rédacteur de la *Gazetta d'Italia*, de Milan, a porté, en langue française, un toast à la Suisse, dont l'exposition nationale lui rappelle celle de Milan. Il termine en disant que la Suisse est le plus noble représentant de la liberté.

Après midi, par un temps serein, eurent lieu les régates sur le lac ; ce genre d'exercices nautiques est, paraît-il, entré dans les mœurs zuricoises ; car toute la population de la ville y assistait sur les quais, ou sur le lac dans une infinité d'embarcations de toutes formes et de

toutes dimensions. Pour les comités et leurs familles, ainsi que pour les invités, deux bateaux à vapeur, l'*Helvetia* et le *Rapperswyl*, avaient été chauffés. Il était facile de là de suivre les joutes qui n'eurent pas toutes le même bonheur, l'une des nacelles ayant été renversée par le choc d'un autre bateau ; comme ces jeunes gens sont tous bons nageurs, ils furent quitte pour leur plongeon et pour la perte de leur concours.

Les courses terminées, nouveau banquet à la salle de la Tonhalle, où ont pris la parole MM. Stössel, conseiller d'Etat de Zurich, Droz, professeur, Hardmeyer-Jenni, Umilta et Lämle.

Parmi ces discours, nous relevons les deux plus saillants : M. le conseiller d'Etat Stössel, après avoir souhaité la bien venue aux représentants de la presse de tout temps sympathique à la Suisse, patronne l'idée de la création d'un bureau international de la presse. Faisant allusion aux reliefs de Vêla, qui a interprété d'une manière si saisissante les victimes du travail, il recommande à la sollicitude du journalisme la lutte pour l'adoucissement du sort des ouvriers, afin qu'à une future exposition universelle on puisse poser la première pierre de l'édifice destiné à améliorer leur sort, qui est, dit-il, intimement lié à la solution de la question douanière.

Le discours humoristique de M. Hardmeyer-Jenni a déridé tous les fronts. Après avoir indiqué en langue allemande le but de sa harangue, qui est la liberté unissant tous les peuples, il développe son thème en langue italienne en prenant le ton, la pose, le geste d'un véritable indigène. Ce discours a été le grand succès du banquet des palmiers.

Une fête vénitienne couronna cette belle journée. La lumière électrique, les centaines de mille lampions de toutes couleurs dont la lumière inondait le jardin, les deux rives du lac et les hôtels de l'Uetliberg, tout donnait à cette féerique scène un aspect enivrant. Ceux qui ne sont pas blasés par la fréquence de ces soirées en garderont longtemps le souvenir.

Le dimanche, après une visite à l'exposition les invités, conduits par le comité, firent en chemin de fer l'ascension de l'Uetliberg, d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la ville, le lac et les environs. A la suite d'une collation qui leur fut généreusement offerte, les participants rentrèrent à Zurich.

Mais la journée la mieux remplie, celle qui semble avoir jeté la semence d'une nouvelle et fructueuse récolte pour la presse, a été celle de lundi. Dans une réunion convoquée à deux heures de l'après-midi au restaurant Sotta. M. Gengel, du *Frei-Rhätler*, de Coire, occupant le fauteuil de la présidence, après avoir annon-

cé le but de la *meeting*, donne la parole à M. le conseiller national Curti, rédacteur en chef de la *Zuricher-Post* qui, après avoir exposé la mission et les besoins de la presse, a formulé son opinion par des propositions qui ont été discutées à fond jusqu'après 5 heures et adoptées définitivement avec la rédaction suivante, sous forme de résolutions :

1° Les rédacteurs et collaborateurs de la presse Suisse, réunis à Zurich à l'occasion de l'Exposition nationale, constituent une association de journalistes dans le but de travailler en commun aux intérêts de la presse Suisse, et élisent aujourd'hui un Comité de 7 membres qui élaborera des statuts pour la constitution définitive, dans l'année, de l'association des journalistes.

2° Le Comité est chargé d'adresser au Conseil fédéral, pour être soumise à l'Assemblée fédérale, une pétition pour obtenir une diminution de tarif pour le transport des journaux.

3° Le Comité est pareillement chargé d'étudier la formation d'une caisse de secours pour les rédacteurs et collaborateurs des journaux Suisses et de faire rapport à la prochaine assemblée générale.

La séance s'est terminée par la nomination du Comité prévu à l'article 1er.

Il a été composé de :

MM. Gengel (*Libre-Rhétien*), Curti (*Zuricher-Post*), Born (*Basler-Nachrichten*), Widmann (*Bund*), Rénier (correspondant bernois du *Journal de Genève*), Mordasini (*Dovere*), E Bonjour (*Revue*).

Ces opérations terminées, la clôture du congrès a eu lieu dans un banquet d'adieu dans lequel a régné la plus franche cordialité ; les Comités paraissaient heureux d'avoir mené à honne fin cette fête où ils se sont distingués, comme dans tout ce qu'ils entreprennent et les invités, enchantés de l'accueil et de l'hospitalité qu'ils ont reçus. Ils en garderont tous un souvenir de gratitude.

Nous ne saurions mieux faire comprendre à nos lecteurs jusqu'à quel point l'harmonie a régné dans cette fête, qu'en leur apprenant que le rédacteur de l'*Ami du peuple* et celui du *Confédéré du Valais*, s'y sont cordialement serré la main.

La Cour d'Appel s'est réunie lundi pour procéder au remplacement de MM. Clausen et Perrig qui n'ont pas accepté les fonctions, le 1er de président et le 2e de suppléant du tribunal de Brigue, et par une inconséquence que nous abandonnons aux réflexions de nos lecteurs, elle vient de rappeler à ces emplois vacants les deux anciens titulaires, MM. Pierre Marie Stokalper et G. Wegener.

M. Emmanuel Joris, qui vient d'être remplacé d'une manière si inattendue dans ses fonctions de Juge-Instructeur du Tribunal de Martigny, reprend son ancienne profession d'avocat et a rouvert son bureau dès le 1er de ce mois

Tir fédéral à Lugano (8 — 19 juillet 1883,

Voici quelques détails plus précis sur le départ de la colonne Valaisanne au tir fédéral de Lugano.

Départ de Sion le 11 juillet par le train de 5 heures 25 m. du matin. — Arrivée à Lucerne à 4 h. 30 de l'après-midi. — Départ de Lucerne à 6 h. du soir. — Arrivée à Airolo à 10 h. 15 du soir. Coucher. — Départ d'Airolo le 12 juillet à 5 h. du matin. — Arrivée à Lugano à 9 h. 40 du matin.

Formation du cortège à la gare à 10 heures.

Nous portons à la connaissance des tireurs qui auraient l'intention de se rendre à Lugano par le Simplon, que sur la demande du Comité Valaisan, le Comité fédéral du tir a obtenu du gouvernement Italien, l'entrée libre en Italie avec les armes, pourvu qu'elles ne soient pas chargées.

Afin d'encourager autant que possible tout le monde à se joindre aux tireurs nous devons ajouter que le 12 juillet a été désigné pour la réception officielle des Autorités fédérales.

Le Comité cantonal des carabiniers.

Nous sommes informés qu'à l'occasion du Tir fédéral les principales gares du réseau de la Suisse Occidentale et du Simplon émettront à partir du 6 Juillet des billets spéciaux directs pour Lugano et retour valables jusqu'au 21 du même mois.

Les voyageurs munis de ces billets ont le droit d'utiliser sur les lignes de la Suisse Occidentale et du Simplon, du Jura-Berne-Lucerne, du Central Suisse et du Nord-Est-Suisse tous les trains mentionnés par l'horaire et qui comportent des voitures de la classe correspondante aux billets émis, ainsi que les trains spéciaux qui pourraient être organisés à l'occasion du tir.

En revanche les dits billets ne permettent pas de voyager sur les lignes du Gothard dans les trains rapides et express.

(Communiqué)

On annonce de Monthey la mort de M. le notaire, Adrien Delacoste. Il a été enlevé à son intéressante famille et à ses nombreux amis, à l'âge de 61 ans, à la suite d'une très longue maladie. Nous espérons que parmi les personnes qui ont plus particulièrement été en relation avec le défunt, il s'en trouvera qui nous enverront prochainement une notice biographique.

On écrit de Troistorrents.

Lundi dernier, la grêle a détruit une partie notable des récoltes ; chanvres, pommes-de-terre, fruits, foin, etc. ont été fortement endommagés ; l'orage a été localisé sur Troistorrents, de telle sorte que les communes voisines d'Iliez et Champéry ont été heureusement épargnées.

La Société Industrielle de Sion, ayant irrévocablement fixé sa promenade au Bouveret, pour Dimanche 8 Juillet elle prie les membres qui ne se seraient pas encore pourvus de leur carte

de fête, de bien vouloir le faire le plus tôt possible ; samedi à midi au plus tard.

La Société invite aussi cordialement ses amis à honorer sa petite fête, de leur aimable présence.

Le Comité.

Confédération suisse.

Exposition de Zurich.

Programme de concours. — Un généreux anonyme a mis à la disposition du comité central de l'exposition nationale suisse une somme de 3500 fr. destinée à récompenser les trois meilleurs mémoires qui seront présentés sur la question suivante :

« Quelles industries pourrait-il être avantageux d'introduire ou de développer en Suisse ? Indication des voies et moyens pour y parvenir. »

Le comité central ayant accepté la mission dont il s'agit, met au concours la présentation de mémoires sur cette question. Les conditions spéciales du concours sont les suivantes :

1^o Les mémoires devront contenir tous les renseignements nécessaires sur la ou les industries qu'on propose d'introduire ou de développer : en particulier, sur les données statistiques concernant l'importation et l'exportation des produits de ces industries, sur la possibilité de se procurer facilement et à des prix favorables les matières premières, sur l'aptitude de nos populations à se livrer à de telles industries, sur son importance au point de vue du travail domestique, sur les débouchés probables de ces produits soit à l'extérieur soit à l'intérieur, sur les capitaux nécessaires pour ce genre d'affaires, etc.

En un mot, l'étude de la ou des industries en question doit être aussi complète que possible.

2^o Les mémoires seront adressés jusqu'au 1er janvier 1884 au comité central de l'exposition nationale à Zurich.

Ils porteront une épigraphe également reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle sera le nom et l'adresse de l'auteur.

3^o Le jury, chargé d'apprécier les mémoires, est composé de MM. le donateur, N. Droy, conseiller fédéral, Berne, président de la commission centrale ; A Vægeli-Bodmer, Zurich, président du comité central ; Ed. Guyer, Zurich, président du jury ; Cramer-Frey, Zurich, conseiller national, président de la société commerciale de Zurich ; E. Gonzenbach, St Gall, conseiller national, président du directoire de commerce de St-Gall ; Hoffmann-Merian, Bâle, président de la société suisse des arts et métiers.

4^o Il sera délivré trois prix, savoir :
un premier prix de fr. 2,000
un second " " " 1,000
un troisième " " " 500

5^o Le comité central se réserve le droit de publier les mémoires couronnés. Dans ce cas, il en donnera avis aux auteurs dans le délai d'un mois après la distribution des récompenses. Ce délai écoulé sans que le comité central ait fait usage de son droit, l'auteur sera libre de publier son travail.

Le Comité central.

Le Président, A VÆGELI-BODMER ;

Le Secrétaire, A JEGHER.

Postes. — La Direction des Postes du II^e arrondissement, nous informe que sauf le cas

de force majeure les services de la Furka commenceront à partir du 18 courant au lieu du 1er juillet comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro.

Presse. — La *Handelszeitung*, à Bâle, avait accusé M. S. Kaiser, directeur de la Banque de Soleure, d'avoir, dans son rapport de gestion, caché certains détails au Conseil d'administration, M. Kaiser lui a intenté un procès en calomnie qui vient d'être jugé à Bâle. L'éditeur du journal et le rédacteur de l'article ont été condamnés solidairement à 100 fr. d'amende et aux frais, en cas de non-paiement, à 10 jours de prison.

— L'événement du jour, c'est le rejet du tarif général par le Conseil des Etats, à la majorité d'une voix. Les protectionnistes ne s'attendaient pas à ce coup ; ils sont démontés. Comme la majorité du Conseil national est favorable au maintien de ce tarif, contrairement à l'avis du Conseil fédéral, la question n'est pas définitivement tranchée et les protectionnistes feront des efforts pour obtenir absence ou l'abstention d'un ou deux des rejetants des Etats et faire passer le tarif de combat. Nous verrons. Nos députés ont fait partie de la majorité.

— Au Conseil national, on a maintenu, à la majorité de deux voix, la pratique d'acheter à l'étranger les chevaux de remonte cavalerie. Ainsi se continuera le tripotage actuel au détriment de la Caisse fédérale et de l'agriculture suisse.

Nouvelles des Cantons

ARGOVIE. — Le fameux Thommann, qui est mort à San-Francisco en laissant une fortune de 410,000 francs alors qu'on le croyait presque dans la misère, était originaire de Biberstein, dans le canton d'Argovie. Ce Thommann avait émigré en Californie en 1846, alors que les mines d'or du pays attiraient les aventuriers par milliers. Notre compatriote s'appliqua plutôt à l'exploitation d'une ferme ; il fut même le premier qui établit une vigne dans ces contrées. Comme tous les produits du sol avaient atteint à cette époque des prix extraordinairement élevés, Thommann fit une fortune très rapide. Les 410,000 francs qu'il laisse reviendront à ses cinq frères et sœurs dont la plupart habitent la Suisse.

LUCERNE. — Lundi passé, un troupeau de 11 bœufs et vaches a été atteint par la foudre sur la Schrattenfluh, au-dessus de Marbach. Le troupeau tout entier a été tué.

BALE-VILLE. — *Une curieuse histoire.* — Sous ce titre, on écrit au *Journal de Francfort* :

« On parle beaucoup ici de la conduite inexplicable d'un négociant du nom de Stængler. Ce négociant engagea, moyennant une prime de 100 marcs, un nombre considérable de personnes à se présenter à son bureau à Bâle pour lundi matin. Plus de 100 personnes de Stuttgart doivent s'être rendues à son appel, parmi lesquelles se trouvaient environ 40 membres du *Liederkrans*. Les voyageurs en question ne reçurent pas seulement 100 marcs (125 fr.), mais ils ont eu encore leur logement gratis à Bâle et on devait leur offrir encore une sorte de banquet le lundi. On prétend que Stængler aurait invité de la sorte beaucoup de gens d'Ulm, Strasbourg, Heilbronn et qu'il disposait dans ce but d'une somme de 50,000 marcs. »

On comprend maintenant le motif de cette générosité. Il s'agissait d'obtenir une majorité favorable à l'Allemagne dans la réunion des actionnaires du chemin de fer du Central, afin que le Conseil d'administration de cette ligne fût composé exclusivement d'Allemands. La manœuvre n'a pas réussi.

FRIBOURG. — De véritables trombes d'eau se sont abattues samedi après-midi sur les montagnes de la Gruyère et ont causé de sérieux dommages.

— La nuit dernière d'audacieux voleurs se sont introduits en escaladant une fenêtre et en levant une grille, dans l'église de St-Jean.

A l'aide d'une fausse-clef, ils ont ouvert le tabernacle et se sont emparés des ciboires. La justice informe.

— Dimanche 1er juillet, vers deux heures après-midi, la foudre est tombée sur la ferme de Lustorf, commune de Guin, l'une des plus grandes, des plus anciennes et des plus belles fermes du canton. Le bâtiment, le mobilier et les récoltes ont été dévorés par les flammes. Le propriétaire a pu sauver le bétail. Le mobilier et les récoltes étaient assurés.

SCHAFFHOUSE. — Mardi matin, le conducteur du bac de la chute du Rhin passait un étranger accompagné de sa femme et de son enfant. Arrivés au Känzeli, tous trois mirent pied à terre et pendant que le père et l'enfant admiraient le coup d'œil superbe de la chute, la jeune dame se précipita dans le tourbillon où elle disparut aussitôt. Cependant, grâce à la présence d'esprit et au courage du marinier et de ses aides, la malheureuse put être arrachée encore vivante au tumulte des flots et reçut les premiers soins au château de Wœrth. Il paraît que cette pauvre femme est sous l'empire d'une violente maladie de noir.

ST-GALL. *Les gens qui filent.* — On écrit de Rheinthal au *Tagblatt*, de St-Gall :

Encore un qu'on n'aurait pas cru ! se disait-on, il y a samedi huit jours à Altstätten, lorsque les créanciers du (Kreditanstalt de Rheinthal) virent à une heure avancée de la journée tous les bureaux de la dite banque fermés. On ouvrit et l'on put constater que tous les livres ainsi que la caisse d'argent avaient disparu. L'enseigne même était enlevée. Pas de traces du directeur et des employés. Là-dessus, grand tumulte ; le peuple se rassemble. Indignation générale. Agitation extraordinaire dans les groupes où les mesures les plus sévères sont proposées. Au bout d'un instant, il se vérifia que tout le personnel de la banque avait levé le pied la nuit précédente... était allé s'établir avec armes et bagages dans un autre local vis-à-vis de la poste.

VAUD. — Samedi dernier, Mlle E. Colomb, fille du directeur de la parqueterie d'Aigle, a été écrasée par la chute d'un billon.

— *St-Cergues*, 2 juillet. — Dimanche, un peu après midi, pendant un orage d'une violence extrême, la foudre a tué à la montagne des Piles, sur le territoire vaudois, deux génisses qui s'étaient réfugiées sous un sapin ; quelques éraflures sur l'écorce du sapin et une légère écorchure à la jambe de l'une des génisses, sont les seules traces visibles du passage du fluide électrique.

La foudre est aussi tombée sur plusieurs autres points ; dans un chalet de la Tête du Risoud (Rousses), deux vaches ont été tuées ; à la Cure, un isolateur du fil du télégraphe placé à l'angle

du bâtiment des péages, a été brisé. Plusieurs personnes qui se trouvaient à proximité de ce bâtiment ont ressenti une violente commotion.

On nous dit qu'il y avait aux Rousses, après l'orage, 1 à 2 centimètres de grêle sur les chemins ; nous donnons cette nouvelle sous toute réserve, quoique le fait ne paraisse pas absolument invraisemblable.

A Trélex, la grêle est aussi tombée, mais sans que l'on puisse constater des dommages appréciables.

A Rolle, une pluie diluvienne, accompagnée par intermittence d'une forte averse de grêle, est tombée pendant près d'une demi-heure, sur la ville et ses environs ; les grêlons, de forme sphérique et ovoïde, étaient de la grosseur de gros pois et certains même de noisettes ; le sol en était littéralement recouvert.

(*Courrier de la Côte*)

GENÈVE. — Hier après-midi, à la plaine de Plainpalais, un marchand de fruits, s'est subitement affaissé ne donnant plus signe de vie. M. le docteur Vincent, immédiatement appelé, n'a pu que constater le décès.

Nouvelles Etrangères.

France.

L'*Union* publiait hier un télégramme de Frohsdorf annonçant que le comte de Chambord aurait été atteint subitement d'une maladie grave qui inspirait de sérieuses inquiétudes à son entourage.

La rechute a commencé le 26 juin et le bruit court que l'état du comte de Chambord est désespéré. Le comte de Monti, son secrétaire particulier, arrivé récemment à Paris, est reparti dans la soirée pour Frohsdorf.

Le bruit de la mort du comte de Chambord courait aussi, mais, à minuit, l'Ambassade d'Autriche n'en avait reçu aucune confirmation et, suivant une dépêche du *Clairon*, l'état du malade ne serait pas désespéré.

— A la suite de nouvelles graves survenues dimanche, les chefs du parti légitimiste se sont réunis chez le marquis de Dreux-Brézé et ont rédigé la note publiée dans l'*Union*.

— Les notabilités légitimistes de Paris n'ont reçu depuis dimanche aucun télégramme de Frohsdorf.

— Le comte de Paris et les ducs de Nemours et d'Alençon sont partis ce soir pour Frohsdorf.

Allemagne.

Suivant la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'arrestation du poète polonais Kraszewski serait la suite d'agissements qui durent depuis plusieurs années, concernant des actes secrets du ministère de la guerre ayant trait en grande partie aux frontières du Nord de l'Allemagne.

— D'après le *Journal d'Alsace*, le plan d'études qui réduit de moitié l'enseignement du français dans les gymnases et qui le supprime dans les écoles préparatoires aurait été distribué aux directeurs des différents établissements, et serait, par conséquent, devenu définitif. On affirme que ce plan d'études a encore subi, depuis la délibération en conseil d'Etat un changement aggravant, en ce sens que l'on aurait supprimé l'un des passages permettant d'introduire, là où les circonstances l'exigent, des modifications au plan d'études normal.

Angleterre.

Les journaux de Londres publient une correspondance de Lord Randolph Churchill qui offre de démontrer par des preuves écrites que le khédive est l'auteur des massacres d'Alexandrie.

— Une dépêche de Curray annonce qu'une rixe a éclaté, dimanche 24 juin, à la suite d'une querelle de jeu, entre des soldats anglais et irlandais.

La mêlée étant devenue générale, des coups de feu ont été échangés.

Il y a cinq morts et de nombreux blessés.

Les officiers accourus n'ont réussi à rétablir l'ordre qu'en menaçant de faire feu sur les combattants.

FAITS DIVERS.

Les enfants terribles :

Mlle Lili n'a pas été sage : aussi est-elle sévèrement réprimandée par son aïeule maternelle, qui va lui faire demander pardon.

Mlle Lili résiste.

— Eh bien, puisque tu ne veux pas céder, je vais appeler le diable, qui va t'emporter.

Cette menace laisse froide l'enfant terrible.

— Comment ! ajouta la grand'mère, tu n'as pas peur du diable ?

— Oh ! bonne maman, je sais bien qu'il ne viendra pas. Petit papa dit aussi tout les jours, en parlant de toi, : " Que le diable l'emporte ! " Et tu vois bien qu'il n'est pas venu te chercher !

VARIÉTÉS

On lit dans la Revue :

Une singulière apparition. — Ils ont été joliment étonnés, hier après-midi, les habitants du hameau de Montoie (Lausanne), en apercevant tout à coup un individu complètement nu se promener lentement sur le chemin. C'était à n'y pas croire. L'inconnu était là cependant ; il ne semblait éprouver aucun embarras, aucune honte à exposer sa nudité aux regards des curieux.

L'émotion fut très vive pendant quelques minutes. On se demandait d'où pouvait venir cette façon de sauvage. Quelques personnes s'approchèrent de lui, le questionnèrent, mais il ne répondit pas. Il n'était pas difficile de s'apercevoir que c'était un homme malade. On le fit entrer dans une maison, on le força à se coucher et l'on prévint la police.

Les agents arrêtaient une voiture et transportèrent l'inconnu en ville. Le Dr de Cérenville examina l'état de cet homme et ordonna son transfert à l'hôpital.

L'identité de cet individu n'a pu être établie ; depuis son apparition à Montoie il n'a pas prononcé une seule parole. Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur cet homme sont priées de les adresser à la police.

Les abonnés au Confédéré qui n'ont pas encore retiré la carte de remboursement du 1er semestre qui leur a été présentée, sont avisés qu'une nouvelle carte leur sera adressée avec prière d'y faire honneur.

Hygiène de la peau,

Pour guérir et prévenir toutes les affections de la peau, (dartres, eczémus, boutons de charbon, rougeurs, démangeaisons, taches de rousseurs, pellicules et croûtes de la barbe et des cheveux, etc. (voir prospectus), dissiper les impuretés du teint en lui procurant blancheur et fraîcheur, il n'est rien de supérieur au SAYON CALLETMEYER, (à base de soufre et goudron).

Eviter les contrefaçons en exigeant la marque CALLET & MEYER (Successeurs de G. Callet et C^{ie}), enveloppe chamois à 80 cent le morceau, dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries. (H8X) (4v1)

ANNONCES.**Société de secours Mutuels de Sion.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

22 Juillet à 2 heures de l'après-midi à la grande salle Huber.

Ordre du jour.

1^o Nomination de la commission de vérification des comptes.

2^o Admission de nouveaux membres.

3^o Propositions individuelles.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société sont priées de s'annoncer à M. Etienne MASSARD, caissier de la Société.

2-1 LE COMITÉ.

CORDON ROUGE DE NOVILLE.

Les membres de la Société sont avisés que le tir annuel aura lieu le dimanche 15 juillet prochain.

Appel à 7 heures du matin 2-1

LE COMTE

AVIS.

Le soussigné prévient l'honorable public qu'il a transféré son atelier à l'ancienne Croix-Blanche, rue de Conthey. Il se recommande pour tout ce qui concerne son état.

3-1 Siméon DENT, horloger.

PIANOS

Pour manque de place M. Ratzenberg, professeur de musique à VEVEY, vendra à prix très réduits, une vingtaine de pianos de Paris, d'Allemagne et de Zurich, à grand rabais. — Occasion exceptionnelle pour hôtels: un piano d'ERARD à queue, en parfait état, acajou, format de salon (fr. 3000) pour fr. 870.

(H940L) 1-1

Véritable fromage de Bellelay

(TÊTE DE MOINE.)

Première qualité, en pièces de 3 à 5 kilog. à fr. 2,20 le kilog. chez

E. C. BUECHE,

successeur de Al. J. Hoffstetter (H. 3122 J.) BELLELAY, Jura Bernois.

2-1

On demande,

Un domestique de campagne, sachant soigner des Chevaux. S'adresser à Pierre-Maurice PACOLAT à Dorénaz. — Inutile de se présenter sans des bons certificats.

Avis.

On demande d'urgence à la gare de Morges des ouvriers forts et robustes pour chargements et déchargements de sacs blé de 100 à 125 kilog.; salaire variant de cinq à six frs par jour. 2-2

VALEURS A LOTS Avec une mise de Fr. 5 par billet, on a la chance de gagner:

500,000francs en or
(H4776X)-9-3

ainsi que beaucoup de primes de:

Fr. 200,000, 100,000 jusqu'à 50 Fr.

Le prospectus est envoyé à toute personne qui en fait la demande à Monsieur

H. Degen, à Bâle.**BANQUE CANTONALE VAUDOISE.**

— Dépôts à terme. —

La Banque cantonale BONIFIE UN INTÉRÊT DE 4 0/0 l'an sur les dépôts à un an et à trois ans de terme.

A cette occasion il est rappelé que tous les versements, remboursements et paiements d'intérêts s'effectuent SANS AUCUN FRAIS dans toutes les caisses des agences de la Banque.

(H 2782X)

6-4-*

AU CAFÉ DE GENÈVE, SION.

POUR EMPORTER

Muscat de 1882 à 40 centimes le litre.**A vendre.**

Deux beaux chiens blaireaux (pure race) âgés d'une année. S'adresser à l'imprimerie qui indiquera.

GENÈVE EXPOSITION PERMANENTE

TIRAGE 15 AOUT.

Deux cents lots

1er lot: Demi parure brillants

Valeur 1000 francs

2me lot: Chronomètre or

Bulletin d'Observatoire 1re classe

Valeur 700 francs

BILLETS: 1 FRANC.

Adresser les demandes (remboursement ou timbres-poste à l'Exposition, Rhône, 1. Envoi de prospectus gratis. 11-2

(H5gg9X)

Les véritables

COCO DE CALABRE ET CERISSETTE

Boissons hygiéniques, rafraichissantes et digestives

à 1 centime le litre.

(10 Médailles et un Diplôme d'honneur)

Seules recommandées par les Autorités militaires et Sanitaires fédérales, Seules admises au Congrès international d'hygiène Genève 1882.

Seules récompensées à la Grande Exposition de Bordeaux 1882 (Médaille d'Argent 1er Prix) tandis que tous les produits similaires n'ont pas même obtenu une mention honorable.

Les véritables Coco de Calabre et Cerisette se trouvent à Sion à la Pharmacie de Quay.

4-3

Restaurant Tavernier

Glaces tous les dimanches et fêtes. — Pension et Chambres meublées. 3-3

Achat et vente

de tous les effets d'Etat et billets de Primes au change du jour

Nouveaux billets originaux de l'Etat du Duché de Brunsvic.

Capital 10 Millions 402000 Marks

ou 13 Millions 2500 Francs

La somme totale parvient à décision en 6 divisions. Pour le prochain tirage, qu'aura lieu le 12 Juillet a. c., seront tirés 3000 gains, contenant 208,128 Francs. On est prié de transmettre les ordres tout de suite.

Pour ce tirage coûtent:

des billets originaux entiers Frs 21

, , , demis , 10 50

ADOLPHE MARCUS.

(HO3759] 3-3

Brunsvic (Allemagne).

BRASSERIE D'AIGLE**Etablissement à Vapeur.**

P. RICHARD & CIE. AIGLE (Vaud Suisse.)

Bière en fut et en bouteille de 1ère qualité

S'adresser directement à la Brasserie. 3-3

A VENDRE.

Monsieur Alfred Jaton, Agent d'affaires, à Montreux, offre à vendre une certaine quantité de sculpture en bois. 3-3

Bureau de placement

pour domestiques et employés

 B. BIOLEY à Martigny-Bourg

Sous agences à Sion, Martigny-Ville, Monthey, Bagnes et Trient.

Poix noire

Chez Bürcher, à Brigue. 32-3-1